

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1264

Artikel: Les socialistes vaudois au seuil de l'inexpérimenté
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les socialistes vaudois au seuil de l'inexpérimenté

CALENDRIER

Le projet RMR adopté par le Conseil d'Etat début juillet sera présenté en commission les 19-20 août et discuté au Grand Conseil à la première session de septembre.

En l'état actuel des choses, le projet RMR du gouvernement sera opposé comme contre-projet à l'initiative législative «Pour des emplois de solidarité» et présenté devant le peuple le 1er décembre (le même jour que les votations fédérales). L'initiative constitutionnelle «Pour un revenu de solidarité» sera également soumise à votation populaire à ce moment et pourra sans difficulté être compatible avec le projet RMR, (seuls les montants proposés diffèrent considérablement).

(ag) Les responsabilités de la nouvelle majorité du Conseil d'Etat vaudois appellent une nouvelle discipline. N'y supplée pas la rédaction rapide d'un programme commun, certes utile, mais sommaire et sujet à interprétation et gloses; ni l'idée simpliste que tout ce qui était jusqu'ici vœux irréalisables de minoritaires devient, dans les mêmes termes, réalisable pour des majoritaires. D'abord le collège demeure à 7 et non pas à 4. On n'est pas tout seul, entre soi. D'autre part, chacun le sait, le Grand Conseil tient toujours le texte des lois et les cordons de la bourse.

L'exemple donné avant les vacances de la participation du socialiste Martial Gottraux à la conférence de presse du conseiller Zisyadis, soucieux de se distinguer de l'héritage au moment de son entrée en fonction, a eu pour premier effet ce titre contre-productif étalé dans *24 Heures*: «Les socialistes trahis par leurs conseillers d'Etat». Et en quoi consistait cette trahison? Avoir soutenu le projet d'un membre de la nouvelle majorité, le conseiller vert Philippe Biéler? Mais que n'ont-ils défendu, dira-t-on, un projet plus à gauche, approuvé par le comité directeur socialiste? Ce projet était sans majorité au Con-

seil d'Etat à moins que Philippe Biéler se renie lui-même. La nouvelle majorité n'est pas monocolore. Première donnée qu'il faudrait intégrer. D.S. Miéville, dans son éditorial, conseillait à tous de mettre à profit les vacances. C'est donc aujourd'hui, la rentrée.

Faire circuler la balle

La chose première, la cohésion de la nouvelle majorité. Les citoyens savent qu'il y a une nouvelle équipe. Mais sans circulation de la balle. Sans jeu collectif, il n'y a pas d'équipe sur le terrain, mais seulement une composition d'équipe sur le papier. Or les spectateurs, qu'ils soient assis dans leurs tribunes couvertes ou debout sur les gradins sont, tous, des spectateurs avertis. Certes Joseph Zisyadis a fait savoir d'emblée qu'il ferait connaître, chaque fois que l'enjeu le justifierait, sa différence. C'est un des paramètres. Il concerne tout particulièrement le parti socialiste. Ses instances dirigeantes sont, comme partout ailleurs, marquées par des courants, plus ou moins structurés. Certains souvent attachent plus d'importance à leur positionnement à gauche qu'au fond même de l'objet débattu. Si, en toutes circonstances

●●●

Avant, après

Le projet présenté par Philippe Biéler et adopté par le Conseil d'Etat comporte plusieurs modifications importantes par rapport à celui mis en consultation par Charles Favre:

- Le nouveau projet est fondé sur les normes d'aide financière de la Conférence suisse d'aide sociale, alors que l'ancien reprenait les normes vaudoises, rabotées au cours de la procédure d'adoption du budget 96. Ce changement profitera aussi bien aux bénéficiaires du RMR qu'à ceux qui continueront de toucher une aide sociale «traditionnelle». En outre, le supplément RMR passe de 100 à 150 fr. par mois.
- Le nouveau projet prévoit à terme d'intégrer les personnes ayant déjà une activité lucrative mais un revenu insuffisant.
- Les aides financières seront versées sans limite de durée, alors que l'ancien projet prévoyait un versement limité à 12 mois, renouvelable une fois.
- La distinction a priori entre «aptes» et «inaptes» au placement professionnel est abandonnée.

- Un budget est désormais prévu pour la mise sur pied d'aides à la réinsertion sociale et le suivi social, inexistant dans l'ancien projet pour 8 bénéficiaires sur 10, est renforcé.

Ces améliorations se traduisent par une augmentation du coût prévisionnel, qui passe de 101 à 110 millions de francs par année.

En fait, deux points de fond divisent le Conseil d'Etat et le parti socialiste:

- Le PS souhaite une aide financière plus substantielle (pour une famille avec deux enfants, le projet RMR prévoit 3 866 francs, non imposables, hors assurance maladie, le PS propose une somme de 4 821 francs).
- Le PS souhaite développer des stages en entreprise d'une année qui recréent des droits aux prestations de l'assurance chômage. Le projet RMR prévoit de tels programmes uniquement pour les chômeurs proches de l'âge de la retraite (les syndicats voient d'un mauvais œil la multiplication de ces programmes qui risquent de remplacer les emplois).

...

ces, être zisyadien, c'est être plus à gauche, alors la partie est perdue; le jeu collectif implique que le PSV sache tenir sa place. Pour filer la métaphore, il lui est permis de s'appuyer sur son pied droit pour tirer du gauche, ou de s'appuyer sur le gauche pour tirer du droit, mais les deux en même temps ne propulsent que le cul par terre. Les perspectives électorales peuvent renforcer les volontés de positionnement, les exacerber. La maturité des prétendants se mesurera à leur engagement pour une politique qui ne soit pas de réflexe conditionné. La qualité des discussions du comité directeur présuppose, chaque fois que la responsabilité d'un conseiller de la «nouvelle équipe» est impliquée, qu'il soit invité à venir exposer et défendre sa politique; et tout particulièrement Philippe Biéler, responsable du secteur social, sensible entre tous.

Souligner les progrès

Le même esprit, valable pour toutes les composantes, impliquerait que soient valorisés au moins les «petits pas». Le nouveau revenu minimum est plus social que le débat général qui s'est déroulé devant le Grand Conseil en décembre 95 ne l'aurait impliqué (voir marge). Il n'y a plus de trace d'une révision législative du Bureau de recouvrement des pensions alimentaires, qui avait tant passionné et indigné l'opinion. Mais qui à gauche souligne ce progrès? La manière dont les équipes mises en place par le conseiller d'Etat Jean-Jacques Schwaab pour préparer la réforme scolaire ont travaillé suscite un compliment appuyé de la commission de gestion du Grand Conseil. Le même conseiller a présenté son projet dans tous les districts du canton devant à chaque fois des centaines d'auditeurs, ce qui est tout à fait exceptionnel. Qui répercute ces choses-là?

Certes, il y a une impatience de signes plus forts. Mais il ne faut pas cultiver l'illusion (déception) du «changer la vie». Les contraintes financières sont là, de surcroît. Elles laissent une marge de manœuvre, mais une marge seulement. Il ne faut pas, pourtant, sous-estimer quelques gestes qui, ne pouvant être onéreux, vu l'état des finances et la surveillance du Grand Conseil, auront avant tout un caractère symbolique. Mais dans ce canton, si engoncé dans son protocole et ses journées officielles, une autre approche de la population est possible et aurait un sens. Et reste aussi le chantier de la révision de la Constitution, à forte teneur à la fois concrète et symbolique. Cependant rien ne portera ou alors passera pour un amuse-galerie si l'image du nouveau jeu d'équipe est brouillée.

Le rôle du parti socialiste est premier dans cette perception, obligé à élargir sa culture gouvernementale, confronté au jamais expérimenté. Espérons que les vacances auront été bonnes. ■

HOMMAGE

Le plus européen des Suisses

(*réd.*) Jean-Rudolf von Salis s'est éteint le 14 juillet dernier à l'âge de 95 ans. Historien et chroniqueur, ce parfait bilingue issu d'une famille patricienne grisonne – il a défendu sa thèse de doctorat à la Sorbonne et enseigné l'histoire en français à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich – n'a cessé de rappeler à ses compatriotes alémaniques l'importance de la Suisse latine pour l'équilibre du pays. La chronique hebdomadaire de politique étrangère qu'il tint à Radio Beromünster de 1940 à 1947 le fit connaître et apprécier bien au-delà des frontières helvétiques. Infatigable voyageur, curieux des autres cultures et des arts, cet historien resta jusqu'à la fin de sa vie un passionné du temps présent. Cidessous un extrait d'une conférence qu'il prononça en 1964 devant la société suisse des professeurs d'histoire sur le thème de la Suisse et l'Europe.

Le modèle suisse pour l'Europe

«Qui, mieux que les Suisses, sait par expérience que des tours de main techniques et des conventions économiques ne sont que des moyens extérieurs pour étayer une alliance de pays souverains dont le sentiment politique, la pensée et l'action ne seront guère influencés par des chemins de fer fédéraux, une poste ou une douane fédérale ou encore par une législation sur les cartels. Nous sommes certainement dans le vrai en pensant que seule une décision politique, ou mieux encore, une longue série de décisions politiques pourraient faire de l'Europe une confédération d'Etats, alors qu'avec les moyens technocratiques et économiques de l'intégration on ne peut que difficilement jeter les bases d'une politique commune. Le marché commun a certainement favorisé l'expansion économique des pays membres mais, en dépit du traité de Rome, les bases d'une structure politique de l'Europe n'ont pas encore été établies.»

(...)

«Force nous est de constater que lors des efforts faits pour aboutir à une organisation européenne supranationale, on n'a pas consulté le modèle «Suisse». On a choisi d'autres modèles et on a cru pouvoir réussir l'Union européenne par le moyen d'une administration centralisée d'origine bonapartiste ou prussienne, espérant chasser le démon du nationalisme en abordant le problème en quelque sorte par l'extérieur et en instituant une union douanière et une communauté économique.»

Référence

Jean-Rudolf de Salis, *La Suisse diverse et paradoxale*, la Baconnière, Neuchâtel, 1968